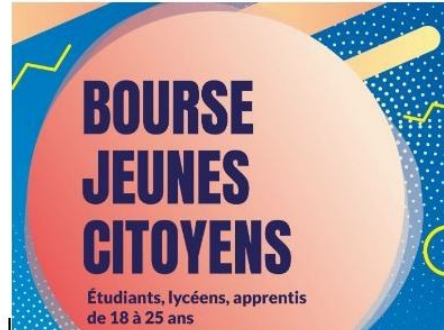


Bourse jeunes citoyens à Fleurance

Etudiants, lycéens, apprentis de 18 ans à 25 ans, candidatez avant septembre pour 70 heures de bénévolat et recevoir 1 000 €



Bourse jeunes citoyens à Fleurance

Après la mise en place des chantiers jeunes pour les 14-17 ans, l'équipe municipale de Fleurance, à travers son CCAS, lance une « Bourse jeunes citoyens » pour des jeunes fleurantins scolarisés.

Avec cette bourse d'engagement citoyen, l'objectif est de les soutenir financièrement afin de les encourager à l'engagement et à la participation citoyenne dans la commune.

Destinées aux jeunes fleurantins âgées de 18 à 25 ans, cette Bourse de 1 000€ sera attribuée à 10 étudiants, lycéens, apprentis qui s'engageront dans une démarche de bénévolat au sein d'associations ou des différents services de la commune. En contrepartie de 70 h de bénévolat répartis sur une année scolaire, ils bénéficieront de cette bourse. Son versement s'effectuera en deux mensualités, en décembre 2022 et juin 2023. Pour candidater, il faut adresser une lettre de motivation au CCAS, sur laquelle les jeunes intéressés préciseront leurs motivations ainsi que les domaines dans lesquels ils souhaiteraient effectuer leur mission citoyenne (solidarité, enfance, senior, CCAS...).

Une commission composée de Ronny Guardia-Mazzoleni, Maire de Fleurance et Président du CCAS, Jean-Charles Ricau, délégué enfance jeunesse, et Véronique Pasquali, directrice du CCAS, se réunira pour présélectionner les candidats et sera suivie par un oral devant le jury. Les échanges porteront sur la volonté du jeune à s'engager dans une démarche citoyenne.

